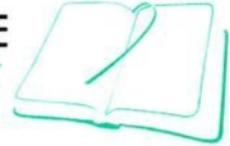


ASSOCIATION CULTUELLE LES TÉMOINS DE JÉHOVAH DE FRANCE

Bureaux : 2, rue Saint-Hildevert, 27400 Louviers Téléphone : 02.32.25.55.55
Adresse postale : BP 625, 27406 Louviers Cedex Télécopie : 02.32.25.56.56
Association culturelle régie par la loi du 9 décembre 1905



IA, Louviers le 30 octobre 2014

M. [REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

Cher frère [REDACTED],

Ta récente lettre, par laquelle tu demandes des explications sur l'année 607 comme étant celle de la destruction de Jérusalem par Neboukadnetsar, a retenu toute notre attention.

Nous te remercions chaleureusement de te tourner vers l'organisation de Jéhovah pour trouver la réponse à tes questions faisant ainsi confiance à « l'esclave fidèle et avisé » que Jésus-Christ a établi pour dispenser la nourriture spirituelle en temps voulu (Matthieu 24:45).

Le premier constat qui s'impose à la lecture de ta lettre, c'est que les questions soulevées sont connues. Elles circulent sur internet depuis des années relayées par un certain nombre d'opposants qui, pour tout dire, sont le plus souvent des apostats. Ils usent de tous les artifices pour jeter le trouble et tromper ceux qui les écoutent. Partant, il est triste de penser que c'est auprès d'eux que tu as pu trouver les idées que tu exposes. Il nous faut encore dire que certains de tes propos nous attristent sincèrement, notamment lorsque tu envisages de « quitter » l'organisation de Jéhovah en cas de réponse évasive. As-tu bien réfléchi ? Cela t'apportera-t-il quelque chose de plus ? Seras-tu un meilleur chrétien ? Aimeras-tu davantage Jéhovah ? Malgré tout, nous notons avec satisfaction que tu es d'accord pour dire que « lorsque les historiens contredisent les Ecritures ce sont les Ecritures qui font foi ». Nous nous en réjouissons et t'en félicitons. Venons-en maintenant aux sujets qui te préoccupent.

Dans un premier mouvement, tu pars de 539 avant notre ère puis tu remontes le temps en ajoutant les règnes de plusieurs rois de Babylone et arrives à l'année 587. Tu écris : « Il suffit donc de remonter les rois babyloniens à partir de 539 puisqu'on connaît précisément la durée de leurs règnes. » En fait, tu te fies à la chronologie de Bérose. Pourquoi fais-tu confiance à Bérose ? La question reste entière. *La Tour de Garde* du 1^{er} octobre 2011, p. 29 souligne que Bérose n'est pas toujours crédible. (Voir aussi l'article « La chronologie babylonienne – est-elle digne de foi ? » paru dans *La Tour de Garde* du 1^{er} novembre 1970, p. 645). Si tu te fondes sur la chronologie de Bérose, alors la période de 70^e années, explicitement formulée dans les Ecritures, est amputée de vingt années. Il te faut choisir : faire confiance à Bérose, le « prêtre de Bel », ou à Jérémie, Daniel, Ezra, Zekaria, les prophètes de Jéhovah ? Seras-tu cohérent avec toi-même en respectant le critère énoncé plus haut auquel tu souscris ?

Tu dis encore que les 70 années citées dans Jérémie 25:11-12 ne concernent pas l'exil et qu'à « aucun moment Jérémie ne parle d'exil ». C'est aller vite en besogne et ignorer l'ensemble de ses paroles relatives à la destruction de Jérusalem. Selon Jérémie, le pays de Juda devait devenir « un lieu dévasté » et être « vide », les villes seraient un « désert », une « solitude désolée » où « aucun homme » ne passerait (Jérémie 4:23, 27; 9:10 ; 25:11). Où le peuple serait-il pendant ce temps ? En exil à Babylone. Le mot exil, rappelons-le, concerne différentes situations dont celle créée par la déportation des Juifs après la destruction de Jérusalem (Voir *Etude perspicace des Ecritures*, volume 1, entrée « Exil », p. 841). Par ailleurs, comment Daniel a-t-il compris que la période de dévastation touchait à sa fin ? Daniel 9:2 répond : « ... moi, Daniel, je discernai par les livres le nombre des années au sujet desquelles la parole de Jéhovah était venue à Jérémie le prophète, pour accomplir les dévastations de Jérusalem, [à savoir] soixante-dix ans. » Il n'y a que deux passages de Jérémie faisant état d'une période de 70 ans que Daniel a pu lire, ce sont Jérémie 25:11-12 et 29:10. Pour Daniel et les Juifs à Babylone, les dévastations qui s'étaient abattues sur Juda allaient prendre fin, et, du coup, s'annonçait le retour au pays. Durant le temps des dévastations de Jérusalem les juifs étaient en « exil » à Babylone alors que quelques-uns du peuple avaient fui en Egypte (2 Rois 25:2, 8, 11, 12, 21, 25, 26). En passant, il n'est pas insignifiant de se souvenir que le rédacteur des Rois est Jérémie lui-même et de noter qu'il a utilisé le mot « exil » pour parler de la déportation des juifs « dans la 19^e année de Neboucadnetsar ». Par conséquent, pour les Juifs déportés à Babylone, la fin des « dévastations de Jérusalem » signifiait aussi la fin de l'exil et le retour au pays de Juda. Ainsi, même si le mot « exil » n'est pas formellement utilisé en Jérémie 25:11, il est entendu en tant que conséquence de la dévastation du pays. Précisons encore que la période de « 70 années » citée dans ce verset concernait le pays de Judas tout comme les autres nations qui allaient subir le jugement divin, comme cela ressort des versets 18 et suivants (Jérémie 25:17-26). A propos de Daniel 9:2, tu dis qu'« il n'est pas fait mention d'un quelconque exil ici ». Là encore, c'est oublier la réalité. En effet, où était Daniel à ce moment-là ? A Babylone, où il avait été emmené en exil (Daniel 1:1-3, 7). Sur le nombre d'exils cités en Jérémie 52:28-30, nous te renvoyons à *Etude perspicace des Ecritures*, vol. 1, entrée « Chronologie », p. 457.

Quand les 70 années de Jérémie 29:10 se terminent-elles et quelle nation est concernée ? Pour répondre à cette question, il convient de replacer les passages de Jérémie (ch. 25 & 29) dans leurs perspectives. Le premier se situe dans la « quatrième année de Yehoïaquim », le second après l'exil de Yekonia à Babylone (Jérémie 25:1 ; 29:1-2). Au moins huit années séparent les deux récits. Par conséquent, l'annonce des 70 années en Jérémie 29:10 n'était pas quelque chose de nouveau, elle ne faisait que reprendre ce que le prophète avait dit quelques années plus tôt au chapitre 25 verset 11. Tu noteras d'ailleurs que Jérémie 29:10 ne dit pas que les 70 années commencent à partir de la déportation de Yekonia. La seconde déclaration de Jérémie, comme la première, concerne les 70 années durant lesquelles Juda devait être un pays dévasté. Ajoutons que ce passage ne concerne pas Babylone comme tu le dis, allant jusqu'à affirmer que ce verset « n'est pas rendu correctement dans la Traduction du Monde Nouveau (du moins française) », qui porte « à Babylone » alors que d'autres versions mettent « pour Babylone ». Nous ne chercherons pas à savoir si dans ce cas précis « pour » a le sens de destination, car nous n'entendons pas ouvrir

une discussion sur l'usage des prépositions dans la langue française. Nous nous contenterons de noter que d'autres versions ont suivi la même leçon que la Traduction du Monde Nouveau, ainsi la Bible de Jérusalem, la Bible des peuples, La Bible de la Pléiade, ou encore les Versions d'Osterwald, de David Martin, Fillion, Vence, Carrières, Genoude, Vigouroux, et d'autres encore. Nous te renvoyons à *La Tour de Garde* du 1^{er} novembre 2011, p. 26, qui fait le point sur cette question. En substance donc, le texte de Jérémie 29:10 montre qu'après 70 années Jéhovah réaliserait sa bonne parole à l'égard des Juifs en les ramenant à Jérusalem.

D'autres textes font référence à cette période de 70 années ainsi 2 Chroniques 36:20-21 que tu cites. Dans ce passage, tu interprètes l'expression « il fit sabbat » comme signifiant 49 années (7x7) et tu établis une relation avec Lévitique 25:8. Or, ce passage de la Loi parle du jubilé qui devait être célébré la cinquantième année, après « sept sabbats d'années » ou quarante-neuf années, mais ne parle pas de la désolation du pays. Plus loin, Lévitique 26:34-35 annonce que la terre « s'acquittera de ses sabbats tous les jours qu'elle sera désolée », elle « fera sabbat ». Le texte énonce ici une conséquence et non une durée. C'est encore forcer le sens du texte que d'appliquer Lévitique 26:8 au nombre de sabbats. Ce passage dit « ... je vous châtie sept fois pour vos péchés ». Ici Jéhovah s'adresse aux Israélites et annonce les châtements qu'ils subiront en cas de désobéissance. L'expression « sept fois » ne saurait être prise au sens littéral puisqu'il s'agit pour les Juifs de manger la chair de leurs fils et de leurs filles, d'avoir leurs cadavres jetés sur ceux des idoles, de voir les villes livrées à l'épée, etc. (vv. 26-33). A ce sujet, *Etude perspicace des Ecritures*, vol. 2, à l'entrée « Nombre, chiffre », p. 416, dit : « Jéhovah fut patient avec les Israélites, mais il les avertit que s'ils le méprisaient malgré sa discipline il les châtierait “ sept fois ”, c'est-à-dire complètement, pour leurs péchés. — Lv 26:18, 21, 28. » Enfin, et surtout, affirmer que l'expression « il fit sabbat » signifie 50 années ne résiste pas au texte qui dit on ne peut plus clairement : « ...il fit sabbat, pour accomplir soixante-dix années ». Là encore, feras-tu confiance à la Parole de Dieu ?

Pour ce qui est des tablettes commerciales et astronomiques et leur intérêt, l'article paru dans *La Tour de Garde* du 1^{er} novembre 2011, pour l'essentiel au moins, a répondu aux questions que tu soulèves. A cet égard, que penser de la tablette VAT 4956 ? Dans le passé, cette tablette a été avancée pour justifier l'année 587. *Réveillez-Vous !* du 8 mai 1972 a dit qu'elle présentait des lacunes. L'article paru dans *La Tour de Garde* du 1^{er} novembre 2011 fait état d'un moyen technique intéressant, « un logiciel informatique permettant de visualiser la position des corps célestes à une date quelconque du passé ». L'analyse des positions lunaires révèle que l'année 607 est tout à fait crédible.

En résumé, puisqu'on s'accorde à dater la chute de Babylone en 539 avant notre ère, que dans la première année de son règne (538/537 voir *Etude perspicaces des Ecritures*, vol. 1, entrée « Cyrus », p. 580), Cyrus publia son édit libérateur (2 Chroniques 36:22, 23 ; Ezra 1:1-4) et que selon toute vraisemblance, les Israélites étaient de retour à Jérusalem en 537, est-il vraiment si difficile d'admettre que la période de 70 années a commencé en 607 ? Le refuser, c'est préférer la chronologie babylonienne à la chronologie biblique, c'est adhérer aux idées de chercheurs qui accordent plus de crédit aux sources profanes qu'à la Bible. Si tu fais ce choix, tu es en contradiction avec le critère que tu prétends accepter.

Pour conclure, nous t'exhortons de tout cœur à ne pas céder à l'état d'esprit que répandent certains apostats. Leur action vise avant tout à détruire la foi en Dieu, car c'est bien de cela dont il s'agit, pas moins. D'ailleurs, ces mécontents sont-ils occupés à développer l'amour de Jéhovah dans le cœur de ceux qui les écoutent ? Ceux qui leur prêtent l'oreille finissent pareillement mécontents, le cœur lourd et amer. Leur état d'esprit et leur condition de cœur attestent qu'ils se sont séparés du Dieu « heureux » (1 Timothée 1:11). Ils ne sont plus de ceux dont Jéhovah dit en Isaïe 65:14 : « Voyez ! Mes serviteurs se réjouiront...Voyez ! Mes serviteurs pousseront des cris de joie à cause du bon état du cœur... » Réfléchis bien à cela, et n'oublie pas qu'aimer Jéhovah, ses frères et son prochain, est autrement plus important qu'une question de chronologie (Matthieu 22:36-39).

En adressant copie de la présente aux anciens de ta congrégation, nous te recommandons à leur bienveillante attention, et t'assurons, cher frère [REDACTED], de nos chaleureux sentiments fraternels.

Tes frères,

*Association Cultuelle
Les Témoins de Jéhovah
de France*

C.C. Collège des anciens de [REDACTED].